

# PARIS FLAT RENT

## CONTRAT DE LOCATION COURTE DURÉE

### ENTRE LES SOUSSIGNÉS

M.

demeurant à

N° de téléphone , ci après désigné le loueur,

et M.

demeurant à

N° de téléphone , ci après désigné le locataire.

### DESCRIPTION DU BIEN

La location porte sur l'appartement meublé

situé au

La description de l'appartement, ses caractéristiques complètes ainsi que des photos récentes du logement sont disponibles sur notre site Internet à l'adresse suivante :

**<http://www.parisflatrent.com/fr/>**

La location est prévue pour  occupants. Aucun dépassement du nombre de locataires ne sera accepté sans l'accord explicite du loueur. Le cas échéant, celui-ci pourra donner lieu à un supplément de facture à définir entre les deux parties.

Aucun animal n'est toléré dans la location ou en dehors.

### LIT BÉBÉ

Si vous souhaitez qu'un lit bébé (enfant de moins de 3 ans uniquement) soit mis à votre disposition, merci de cocher la case suivante :

**IMPORTANT :** ParisFlatRent ne dispose que d'un seul lit bébé pour l'ensemble des appartements. Le locataire doit donc vérifier sa disponibilité lors de la prise de réservation.

### INTERNET ET TÉLÉPHONE

Cet appartement dispose d'un accès illimité à Internet haut-débit. De plus, les appels téléphoniques sont gratuits vers plus de 90 destinations sur les lignes fixes (et vers les téléphones portables aux Etats-Unis et au Canada) dont la liste complète est disponible sur notre site Internet à l'adresse suivante :

**<http://www.parisflatrent.com/fr/telephone-gratuit.php>**

### DURÉE

La location commencera le  à partir de 12:00 pour se

terminer le  avant 11:00.

## LOYER ET ACOMPTE

Le montant de la location est de  euros charges incluses, payable au plus tard à la remise des clefs. Le prix de l'électricité, de l'eau, du gaz, du chauffage ainsi que les prestations de nettoyage sont inclus dans le coût total de la location.

Pour valider la réservation, un acompte correspondant à 20% du montant du loyer - soit  euros - doit être versé par virement bancaire ou Paypal, sous 96h (jours ouvrables) à réception du contrat de location.

Si le locataire ne règle pas la totalité du solde (80% du montant du loyer) à son arrivée, le loueur disposera à nouveau des locaux sans avoir à rembourser le montant de l'acompte versé.

## MOYENS DE PAIEMENT

Le paiement de l'acompte (30%) s'effectuera exclusivement par virement bancaire ou Paypal. Le solde (70%) sera payé à la remise des clés en espèces, en EUROS exclusivement.

## CAUTION

À la remise des clés, le locataire devra également remettre un chèque de caution (espèces acceptées) d'un montant équivalent à 150 euros (toutes devises acceptées) afin d'assurer les équipements mis à sa disposition durant le séjour. Cette caution ne sera pas encaissée et lui sera retournée lors du départ après état des lieux de l'appartement.

Si le montant des coûts engendrés par les dégradations excède le montant de ce dépôt, le locataire s'engage à régler le préjudice après l'inventaire de sortie. En contrepartie, le propriétaire s'engage à justifier du montant nécessaire à la remise en état du logement.

En cas litige qui ne serait pas résolu par un règlement amiable, le tribunal d'instance du lieu de situation de la location est seul compétent.

**IMPORTANT** : Le dépôt de garantie ne peut être considéré par le locataire comme une participation au paiement du loyer.

## ÉTATS DES LIEUX ET INVENTAIRES

Un état des lieux et un inventaire seront établis contradictoirement à l'arrivée et à la sortie du locataire.

## LES ENGAGEMENT DU LOCATAIRE

Le locataire s'engage :

1. à ne pas amener des personnes supplémentaires sans l'autorisation du loueur ;
2. à ne pas sous-louer le logement ;
3. à user paisiblement des lieux ;
4. à ne pas fumer dans l'appartement ;
5. à rendre l'appartement dans un état de propreté convenable.

Si le locataire ne restitue pas l'appartement dans un état de propreté acceptable (poubelles sorties, linge regroupé en un endroit, vaisselle propre), la somme de 30 euros pourra être prélevée sur la caution versée.

#### CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation antérieure de plus de deux mois à la date d'arrivée prévue donnera lieu au remboursement (frais à la charge du locataire) de 50% de l'acompte versé lors de la réservation soit 10% du montant du loyer moins les frais bancaires. Passé ce délai, l'acompte sera intégralement retenu par ParisFlatRent. Vous pouvez souscrire aisément une assurance de voyage (annulation, assistance médicale) à l'adresse suivante : <http://www.mondial-assistance.com>

#### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toute information complémentaire relative à cet appartement ou aux services ParisFlatRent, merci de consulter notre site Internet - [www.parisflatrent.com](http://www.parisflatrent.com) - ou de nous écrire par email à :

[contact@parisflatrent.com](mailto:contact@parisflatrent.com)

Fait à (Ville/PAYS) , le (jj/mm/aaaa)

Signature du locataire :  
(précédée de la mention manuscrite «Lu et approuvé»)

Signature du loueur :